

ou trois décennies. Nous ne pouvons ignorer le risque croissant de catastrophe écologique. Nous ne pouvons, pour ainsi dire, éviter nos responsabilités par voie de réglementation.

Il est important de noter que la Chambre a reconnu ces responsabilités dernièrement, lorsque nous avons décidé à l'unanimité de modifier la loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique pour que nous puissions nous acquitter de nos obligations envers les Etats-Unis pour ce qui est de la pollution atmosphérique transfrontière. Nous espérons que les Etats-Unis feront de même.

Comme on le signale dans le document "Politique étrangère au service des Canadiens", les liens sont étroits entre les problèmes du milieu et la qualité de la vie, au Canada et à l'étranger. Ce thème englobe la promotion d'un milieu social sain et vivable comme aussi celle de l'écologie. Le terrorisme est un phénomène contemporain dont seule une collaboration internationale résolue saura venir à bout. Le contrôle du trafic international de la drogue est un autre domaine où les efforts concertés de tous les pays s'imposent.

Mais le Canada peut en outre promouvoir la qualité de la vie des Canadiens en répandant et enrichissant nos liens culturels à l'étranger, par les contacts humains dans les domaines des sciences et de l'enseignement, ainsi que dans ceux des arts, renforçant et reflétant ainsi les caractères bilingue et multiculturel de la société canadienne.

Le développement économique du Canada est inextricablement lié au milieu international. Des facteurs extérieurs, et nos réactions à ces facteurs, seront d'importance primordiale pour notre croissance économique. Chacun de nos objectifs économiques est assujéti à l'influence de facteurs externes. Qu'il s'agisse d'expansion régionale, d'adaptation industrielle, de perfectionnement professionnel, de nouveaux marchés pour nos produits, tous sont influencés par ce qui se passe outre-frontières. Le Canada doit poursuivre des politiques qui défendent, alimentent et encouragent notre croissance économique nationale.

Le Canada doit compter de plus en plus sur le système économique mondial. Les exportations canadiennes représentent une proportion plus forte du PNB (Produit national brut) que jamais auparavant. Nous avons un réseau de liens économiques avec le monde, réseau dont dépend notre bien-être économique.

Le Canada est essentiellement subordonné à des échanges multilatéraux libres et stables et à un régime de paiements. Nous devons collaborer avec nos principaux associés commerciaux et d'autres pour renforcer ce régime. Le régime subit actuellement de graves pressions protectionnistes de toutes parts. Aucun associé